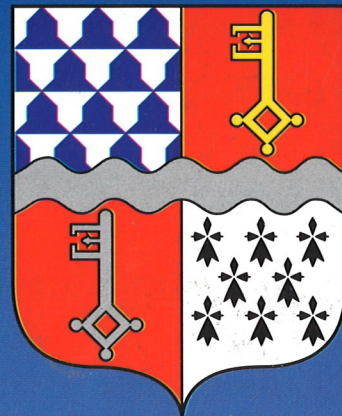


PRIAY



99



Bulletin Municipal N° 13 - Janvier 1999

COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

ALIMENTATION

- Boucherie : BEAUD Denis, Grande rue de la Côtère 04 74 35 63 63
- Boulangerie : PELUS Christophe, Grande rue de la Côtère 04 74 35 61 07
- Épicerie Primeurs : "EXPRESS", Grande rue de la Côtère 04 74 35 64 34

CAFÉ - RESTAURANT

- Bar glacier "LE BISTROT", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 49 76
- Bar Tabac "LA TRUITE A L'OMBRE", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70
- Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 61 81
- Restaurant "POURQUOI PAS", Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 55

DIVERS

- Articles Pêche & Chasse AU THYMALLUS : GARCIA Gérard, Place L. Ferrand 04 74 35 40 06
- SARL HA DESOSS, Grande Rue de la Côtère Radiocom 2000 : 04 74 32 96 99 Tél : 04 74 35 47 70 Fax : 04 74 35 48 32
- Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., Impasse Sainte Barbe Tél : 04 74 35 40 55 Fax : 04 74 35 40 61
- Coiffure mixte : JOSEPH Isabelle, Place L. Ferrand 04 74 35 63 84
- MPG Bureautique - chemin des Valettes (Les Carronnières) 04 74 39 25 27
- Matières plastiques : SARL MCF, Les Carronnières Tél : 04 74 39 22 10 Fax : 04 74 39 09 41
- Paysagiste : JOUANNIN Georges, Les Carronnières Tél : 04 74 39 07 03 Fax : 04 74 39 01 81
- Camping "L'ESCAPADE" 04 74 35 44 08
- Sérigraphie-flockage + dépôt de presse : "ALAINPRESSION", Grande rue de la Côtère 04 74 35 40 05
- Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde 04 74 35 48 55
- Sonorisation : Station Disco (Gérard Descher), Rue du Pressoir, Bellegarde 04 74 35 63 62
- Dépôt-vente : LES HALLES DE PRIAY (Thierry Meunier), Grande Rue de la Côtère 04 74 35 43 89
- LT© s.a.r.l : KILGALLON Christopher, Rte de la Dombes Tél : 04 74 35 44 12 Fax : 04 74 35 46 44 Email : Ltc@wanadoo.fr

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Plâtrerie-peinture : LUVINI Bruno, Les Bâtisses 04 74 39 24 63
- Plomberie Chauffage : S.A.R.L. BERNARD Père et Fils, Bellegarde Tél : 04 74 35 46 38 Fax : 04 74 35 40 49
- Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel, Grande rue de la Côtère 04 74 35 62 18
- Electricité générale : CANALE Christophe, Chemin Mas Falcon (Les Carronnières) 04 74 39 18 47
- Plomberie-chauffage : CHAUVEL Frédéric, Bellegarde Tél : 04 74 35 43 92 Fax : 04 74 35 46 63
- Travaux publics : THIBAULT Sylvain, "Le Biez" 04 74 39 08 88

INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. STYL'MONDE, Rue des Champagnes Tél : 04 74 35 66 25 Fax : 04 74 35 47 17

MÉCANICIENS - GARAGISTES

- FAVIER Michel, Route de Lyon 04 74 35 65 19
- GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande rue de la Côtère 04 74 35 65 48

PROFESSIONS MÉDICALES & LIBÉRALES

- Médecine générale : Dr TARROUX Michel, Grande rue de la Côtère Tél : 04 74 35 66 47 Fax : 04 74 35 46 42
- Chirurgien-dentiste : Dr APPEL Maurice, Route du Gottu 04 74 35 60 54
- Masseuse-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande rue de la Côtère 04 74 35 47 25
- Pharmacie : BEL Alain, Grande rue de la Côtère 04 74 35 60 19
- Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande rue de la Côtère Tél : 04 74 35 60 33 Fax : 04 74 35 62 05

Langues, Technologies & Communication



Tél. 04 74 35 44 12

Fax 04 74 35 46 44

Route de la Dombes

01 160 **PRIAY**

IMPRIMERIE SPÉCIALISÉE
pour les PME-PMI,
Administrations, Associations,
Artisans, Commerçants

Imprimerie • Traduction • Création
• P.A.O. • Flashage • Conseil

04 74 35 44 12

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année vient de débiter. Que vous souhaiter aujourd'hui ? une bonne santé et la prospérité pour vous et vos proches, mais cela n'est guère original et je voudrais formuler trois autres vœux :

D'abord celui de la paix dans le monde.

C'est ensuite, le bonheur que je voudrais voir tomber sur chacun de vous, bonheur familial et personnel.

Mon troisième et dernier vœu est celui de la réussite pour notre commune, nos entreprises, et pour toutes nos associations qui ont la charge d'animer et d'embellir la vie de tous les Priaysiens.

Comme chaque année, c'est un moment important pour moi de vous informer à travers ce bulletin du travail réalisé par vos élus au cours de l'année écoulée.

L'année 1998 aura été riche en investissements, à savoir :

- La réalisation de la deuxième tranche de travaux d'assainissement des Carronnières, qui consistait à construire un poste de refoulement et à poser des canalisations pour le transport des eaux usées de ce hameau vers la nouvelle station d'épuration de Bellegarde.*
- La réfection du toit de la mairie.*
- La remise en état des sépultures des soldats "Morts pour la France" au cours de la guerre 14/18*
- Le remplacement du bar de la salle des fêtes*
- La consolidation du clocher de l'église et la réhabilitation des W.C. publics (travaux actuellement en cours)*
- L'achat d'un taille-haie et d'un nettoyeur haute-pression*
- L'achat d'un fourgon pour le Centre de Première Intervention et d'une camionnette pour la commune.*
- L'achat d'un terrain de 3200 m² aux Carronnières pour y installer une aire de jeux.*

En ce qui concerne les projets pour 1999, ils seront déterminés lors de la préparation du budget primitif 1999.

Les choses bougent autour de nous, notre environnement se modifie. Notre but est bien de conserver à PRIAY son aspect rural avec ses bois, ses chemins de randonnées, pour respirer et préserver un peu de nature vraie.

Cela ne veut pas dire immobilisme, mais une évolution à un rythme qui soit en rapport avec les moyens humains et financiers de notre commune.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli, parfois ingrat, qu'il assure tout au long de l'année pour le bien-être de nos concitoyens. Je n'oublie pas les nombreuses associations qui œuvrent pour l'animation de notre village, et tout particulièrement notre Comité de fleurissement qui cette année encore, a élevé son niveau jusqu'à être remarqué par le jury régional.

Pour ceux qui sont dans la peine, le deuil ou la maladie, je voudrais les assurer de mes sentiments de sollicitude et d'espoir.

Bonne année, bonne santé à tous pour 1999.

Jaqui REY.

DÉCORATION



C'est à l'occasion de la cérémonie des vœux que le lieutenant honoraire Claudius MAURAND (ci-dessus à gauche) s'est vu remettre par Mr le Maire, la médaille d'honneur "or" des sapeurs-pompiers. Cette récompense, c'est aussi le témoignage d'un engagement qui s'est inscrit dans la durée, puisque cet officier a œuvré 35 ans au Centre de Première Intervention de PRIAY.

Sa disponibilité et son dévouement au service de ses concitoyens ont été sans faille tout au long de sa longue carrière.

"SOUVENIRS"

Mireille

Mireille s'en est allée discrètement un jour du mois d'août 1998. Plus jamais nous ne verrons sa vieille "Deudeuche" descendre la grande rue d'un train de sénateur.

Mireille BAILLIVY, née à Lyon le 7 décembre 1921, avait épousé en 1937 Hippolyte Félix MERLE, alors boulanger de son état, avant de s'installer à Priay au début des années 1940.

La famille MERLE se trouva d'ailleurs si bien implantée dans ce quartier que la rue fut baptisée officiellement "Impasse des Merles" au cours d'une fête mémorable en juillet 1991. La popularité de notre Mireille y était pour beaucoup : tout en élevant cinq enfants (à travers une guerre et les difficultés matérielles), elle consacra sa vie au travail et au service des autres, assumant souvent les tâches les plus rudes et les plus ingrates.

A une époque où nos campagnes manquaient cruellement d'infirmières libérales, elle fut la "Dame qui pique", manipulant la seringue d'une main vigoureuse; volontaire et dévouée, elle sillonnait inlassablement les routes du canton d'abord sur sa mobylette, puis enfin nantie de son permis de



conduire à bord d'une antique quatre chevaux et enfin de sa fameuse 2 chevaux...

Mais surtout ses nombreuses années auprès du chef Georges BERGER dans la cuisine de la Mère Bourgeois, lui avaient apporté une précieuse expérience des fourneaux, qu'elle mit à profit tant au service des associations que des particuliers : repas du comité des anciens, banquets de classes, mariages, communions, Mireille et sa "brigade" (Paulette, Suzette, Solange, "Pépette" et les autres...) étaient de toutes les grandes occasions...

Elle se moquait des honneurs et des apparences, mais aimait le travail bien fait ; dévouée et attentive à toutes les souffrances, elle participa activement à la vie associative, notamment au service de la Croix-Rouge et des donneurs de sang.

Mireille était un "personnage" de Priay ; elle laissera dans notre mémoire l'image d'une femme active, généreuse et désintéressée, qui vécut au service des autres, sans jamais perdre son sens de l'humour



François COCHE

Un voile de tristesse s'est abattu sur le village à l'annonce du décès de Mr François COCHE.

Né le 18 septembre 1910 à Priay, il apprit très tôt que le travail mène à l'indépendance et son choix se porta sur le métier de charron. Il effectue son service militaire en 1931. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en juin 1940, il ne revient au village qu'à la fin de la guerre après cinq années de captivité où il connut les privations et les souffrances physiques et morales. Elu conseiller municipal

en 1945, il apportera en tant qu'adjoint jusqu'en 1971, son sérieux et son bénévolat à la bonne marche des affaires municipales.

D'un abord attachant, d'humeur toujours égale, il se prêtait volontiers à toutes les exigences de l'amitié.

Affaibli depuis trois ans, il s'est éteint en ce début de printemps, entouré de l'affection des siens.

François COCHE était chevalier du Mérite Agricole.



PRECISIONS DE LA MAIRIE

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS

- Ordures ménagères :

Elles doivent être déposées au plus tôt la veille du ramassage, conditionnées dans des récipients ou des sacs-poubelles fermés. Ramassage le mardi matin et également le samedi matin du 1er avril au 30 septembre.



- Déchets de jardin et branchages :

Ces déchets ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères mais doivent être apportés à la décharge des Brotteaux aux jours et heures d'ouverture.

Exceptionnellement, s'il s'agit de petites quantités, ils pourront être ramassés le 1er vendredi du mois par le camion communal, à condition qu'ils soient mis en sac ou en fagots.



- Ordures encombrants :

Collecte communale le 1er vendredi du mois (frigo, gazinière, canapé, matelas ... etc.), pour faciliter le ramassage, il est recommandé d'avertir le secrétariat de mairie.



- Verre :

La collecte de verre est assurée au moyen de conteneurs disposés en trois points de la commune : au village (quartier rivière près des jeux de boules), aux Carronnières (La Grobe) et devant la déchetterie des Brotteaux (route d'Ambérieu).

Important : ne pas mettre les capsules, bouchons, ampoules électriques, vaisselle brisée (non recyclables).



SYNDICAT DES EAUX

Remboursement de droits de branchement.

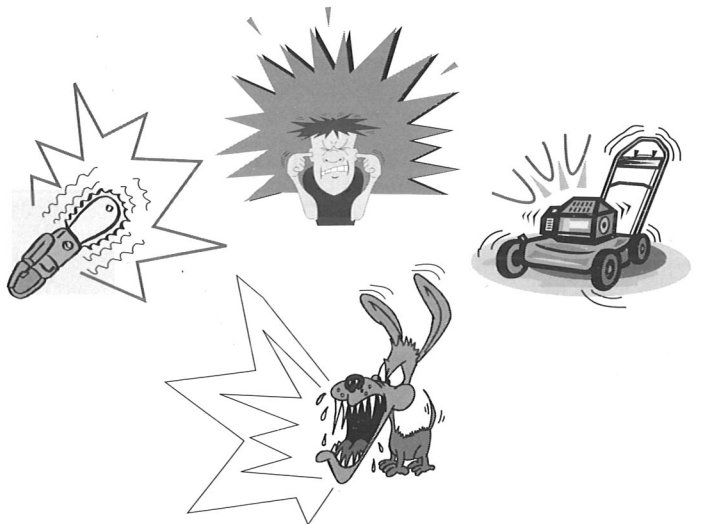
Conformément au décret le syndicat doit restituer les droits de branchement au réseau perçus au cours des cinq dernières années, soit la somme totale de 186.000 Francs pour les deux communes du syndicat VILLETTE-PRIAY.

Lors de sa réunion du 2 décembre 1998, le comité syndical a décidé le remboursement des sommes augmentées des intérêts moratoires sur une période de 5 ans. Cette mesure provoquera inévitablement une augmentation du prix de l'eau dans les années à venir...

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le Maire reçoit continuellement des plaintes concernant les bruits de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur, les aboiements intempestifs de chiens, le brûlage de végétaux à proximité des habitations etc...

Chacun doit prendre conscience qu'il doit respecter la tranquillité de ses voisins.



DON DU SANG

ET SI ON DONNAIT PLUS SOUVENT UN PEU DE SOI-MEME ?

Le don du sang sauve des vies. Anonyme, bénévole, généreux, donner son sang est un geste simple mais vital, à la portée de tout le monde entre 18 et 65 ans.

Quelques minutes suffisent pour un prélèvement. C'est peut-être vous, un proche ou un ami que votre sang aidera à sauver.

Actuellement les établissements de transfusion sanguine font difficilement face à la demande ; que ferions-nous en cas de catastrophe ?

Alors n'hésitez plus et venez rejoindre nos rangs !

Gisèle LUVINI et Yvonne

ANCIENS COMBATTANTS ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Buts : Respecter et faire respecter la mémoire des Morts pour la France.

Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité, maintenir un lien d'amitié avec les jeunes. Continuer d'avoir une bienveillante attention pour les femmes de nos camarades disparus et ceux qui sont en détresse.



Nous exprimons notre tristesse suite au décès de Monsieur François COCHE et présentons notre sympathie à sa famille.

Activités : 9 mai, 14 juillet et 11 novembre : participation à toutes les cérémonies anniversaires, aux Assemblées Générales et Réunions de l'U.F.A.C.

14 juillet : après la cérémonie au Monument aux Morts, Monsieur le Maire Jaqui REY a décerné le Diplôme de l'Union Fédérale à Messieurs Claudius BARBUT, Jean GOULEVITCH, Jean-Baptiste COCHE ; nous leur adressons toutes nos félicitations.

5 octobre : Monsieur le Président de l'UNACITA, en présence de Monsieur le Maire, a décerné à son domicile à Monsieur Claude BOUCAUD, la Médaille des Engagés Volontaires de moins de 20 ans ; nos biens vifs compliments au poilu de 14/18.

11 novembre : Commémoration avec éclat du 80ème anniversaire



saire de l'Armistice 14/18, en présence de la Municipalité, des sociétés locales, d'une délégation très importante de l'U.N.A.C.I.T.A. avec drapeau ; des enfants des écoles avec leur directrice Madame BLANCHET, participation très importante de la population.

Des enfants de l'Ecole de Priay : Nathalie GRONDIN, Alice MOREL et Léa MOKDAD ont lu le message au monument. Associer les enfants, la jeunesse à nos cérémonies anniversaires, maintient un contact direct pour conserver la mémoire.

Merci à Madame BLANCHET et au Corps Enseignant pour ce bel exemple de civisme.

Après la cérémonie, Monsieur le Maire a décerné à Monsieur BARBUT et Monsieur FERNANDEZ, la Médaille

Commemorative des Engagés Volontaires de moins de 20 ans ; nous leur adressons toutes nos félicitations.

L'Office religieux a été célébré par Monsieur le Curé MERCIER, ancien prisonnier et évadé ; nous lui adressons tous nos respects.

Cette cérémonie du 80ème anniversaire a été clôturée par un repas toujours apprécié par tous au Restaurant "Pourquoi Pas", sous la présidence de Monsieur Jaqui REY, Maire, ancien combattant AFN et Madame, sans oublier notre très sympathique centenaire Monsieur BOUCAUD, à qui nous souhaitons toujours une bonne santé.

Merci bien vivement aux membres du bureau pour l'aide précieuse qu'ils m'apportent, à tous mes camarades Anciens Combattants, Anciens Prisonniers, Anciens Déportés, pour ce bel esprit de camaraderie et de confiance, ainsi qu'aux veuves de nos camarades disparus.

Merci aux généreux donateurs pour les quêtes, etc..., à la Presse toujours présente à nos manifestations ; au Comité des Fêtes et du Fleurissement pour les massifs et le fleurissement du Monument aux Morts.

Le Président ainsi que tous les membres de la Section adressent tous leurs compliments à la Municipalité, aux membres du Conseil, Secrétariat de Mairie pour les travaux très bien effectués au carré du cimetière réservé aux monuments et sépultures des morts pour la France, ainsi que le nettoyage très important effectué au Monument aux Morts. Merci pour ce témoignage de sympathie en faveur du Monde Combattant.

Le Président : Albert BUSSY

LA COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

La Compagnie des Sapeurs Pompiers de PRIAY est un Centre de Première Intervention (C.P.I.) rattaché au Centre de Secours de PONT-D'AIN.

Depuis le 1er janvier 1998 les fonctions de Chef de Corps sont assurées par Monsieur FAVIER Jean-Louis en remplacement de Monsieur MAURAND Claudius qui a dû cesser ses fonctions pour raison de santé.

Monsieur MAURAND est entré au corps des Sapeurs-Pompiers de PRIAY le 1er janvier 1963, et a été nommé chef de corps le 25 novembre 1977, soit 35 ans de bénévolat et de nombreuses heures au service de la population de PRIAY.

Un bel exemple de courage et de dévouement qui devrait inciter beaucoup de jeunes à donner un peu de leur temps libre pour venir en aide à leurs concitoyens.

Quelques informations du Chef de Corps

Quand vous avez besoin des pompiers, un seul numéro de téléphone : **le 18**. Ce numéro est gratuit si vous appelez d'une cabine publique : vous n'avez pas besoin de carte ou de pièce.

Pour l'ensemble du Département de l'Ain, cet appel arrivera à BOURG-en-BRESSE, au Centre de traitement des alertes qui vous enverra les secours appropriés.

En ce qui concerne notre commune, seront alertés le Centre de Première Intervention de PRIAY et simultanément le Centre de Secours de PONT-D'AIN, et cela pour toutes les interventions, sauf les opérations diverses (exemple destruction d'insectes), où le C.P.I. de PRIAY intervient seul.

Quand vous avez demandé les pompiers, ne soyez pas surpris de voir arriver chez vous le C.P.I. de PRIAY et le C.S. de PONT-D'AIN, ce n'est pas du sur-effectif, mais



tout simplement la procédure normale suite à un accord signé entre Monsieur le Maire, le Chef de Corps, et le Service Départemental d'Incendie et de Secours, et cela pour avoir un maximum de moyens en hommes et en matériel dans un minimum de temps.

A son arrivée sur les lieux, le chef de détachement du C.S. devra apprécier si les moyens du C.P.I. sont suffisants ; dans ce cas le C.S. rejoindra sa caserne, il en sera de même en cours d'intervention lorsque la présence du C.S. n'est plus nécessaire.

Le chef de détachement du C.S. et celui du C.P.I. traiteront le sinistre dans la plus parfaite complémentarité.

Dans quel cas devez-vous appeler le 18 ?

- . Blessés ou malades sur la voie publique et dans les lieux publics
- . Accidents de la circulation, accidents graves du travail
- . Asphyxiés, noyade
- . Détresse vitale
- . Incendie, explosion, fuite de gaz
- . Pollution, atteinte de l'environnement

Comment appeler le 18 ?

Garder votre sang-froid ; une annonce calme, claire et complète, garantit la rapidité des secours.

Préciser :

- l'adresse exacte (commune, rue, lieu-dit, étage...)
- la nature de l'accident, du sinistre ou du péril
- le nombre de victimes (et si possible leur état apparent)
- la présence éventuelle de dangers spécifiques (produits chimiques, blessé incarcéré...)

Ne raccrochez jamais le premier.

Pour la période de janvier à novembre 1998, nous totalisons 29 interventions, soit un total de 126 heures.

Nous avons aussi assuré la sécurité de 4 manifestations organisées par diverses sociétés de PRIAY.

Certains d'entre nous ont aussi effectué des stages de formation et de recyclage.

Nous faisons une manœuvre le premier dimanche du mois dans divers points de la commune.

Nous avons aussi organisé quatre demi-journées d'information et de prévention avec les élèves de l'école, et avons participé à la journée nationale des sapeurs-pompiers le samedi 3 octobre, où de nombreux habitants de Priay sont venus voir les locaux, le matériel et les différentes démonstrations.

Nous avons aussi passé de nombreuses heures à la restauration des garages (plancher, isolation, portails etc...)

Pour l'année 1999, nous invitons les hommes et les femmes de la commune âgés de plus de 16 ans qui ont du temps libre et qui acceptent de suivre une formation pompier et secourisme, à prendre contact avec Monsieur le Maire ou avec le Chef de Corps, afin de venir nous rejoindre au sein du corps et de l'amicale.



**Le Chef de Corps
Jean-Louis FAVIER.**

COMITE DES JEUNES DE PRIAY

L'année 1998 a été bénéfique pour le Comité des Jeunes de PRIAY. Malgré une désorganisation du planning, des bénéfiques ont tout de même été réalisés.

D'une part, le bal du mois de janvier n'ayant pas eu lieu, il a été remplacé par une soirée "lunch" au mois d'avril. Cette soirée sur invitation a été un réel succès, à la fois pour les participants et le Comité. D'autre part, malgré l'absence d'un deuxième bal, la vogue s'est bien déroulée grâce à une participation active des anciens et des nouveaux.

Au programme pour l'année 1999 :

- une soirée neige le 23 janvier,
- la vogue annuelle le week-end du 15 août.

Pour récompenser tous les membres, une soirée au restaurant et une sortie au "Macumba" sont prévues prochainement.

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes voulant nous faire part de leurs nouvelles idées.

Le bureau actuel est le suivant :

- Président : **THOMAS Guillaume**
- Vice-président : **JANIN Mickaël**
- Trésorière : **BERTHILLER Nadège**
- Trésorier-adjoint : **THOMAS Alexis**
- Secrétaire : **CERUTTI Marielle**
- Secrétaire-adjoint : **MIRALLES Cyril**
- Commissaires aux comptes : **DA ROCHA Ricardo et FAVELLET Emilie.**

AMICALE BOULES DE PRIAY

Pas très bonne année que cette année 98 : Plusieurs de nos concours de début de saison ont dû être déplacés en raison du mauvais temps (jeux inondés); Faible participation aussi bien aux concours officiels qu'aux concours "Sociétaires et Amis". Heureusement, avec le beau temps revenu, les jeux de boules ont retrouvé une bonne activité.

La Coupe René GANDILLET a fait le plein de joueurs. Le Concours des Commerçants, pourtant déplacé à plusieurs reprises, a connu son succès habituel : 13 quadrettes y ont participé.

La Coupe Henri ARPIN qui n'avait pu avoir lieu à la date prévue a été jouée pour le dernier concours de la saison, le But d'Honneur, et a connu un énorme succès : 38 participants ! Du jamais vu... ce qui a posé des problèmes d'organisation, problèmes que nous aimerions connaître plus souvent. Le vainqueur, un habitué, est Mr René LUVINI que nous félicitons.

Cette journée s'est terminée par le traditionnel "Repas des Boules" pris au Restaurant "Le Pourquoi Pas" où 42 personnes étaient présentes.

Comme chaque année, nous profitons du Bulletin Municipal pour remercier tous les généreux donateurs : Commerçants, Artisans et P.M.E.

Les Concours de l'année 99 auront lieu aux dates suivantes :

- **Samedi 17 avril :** Coupe Léon JACQUIN (Sociétaires & Amis)
- **Dimanche 17 mai :** Coupe Henri ARPIN (Sociétaires & Amis)
- **Samedi 5 juin :** Coupe Marcel DELOY (officiel)
- **Dimanche 27 juin :** Coupe Jean VACHEY (Sociétaires & Amis)
- **Samedi 10 juillet :** Coupe René GANDILLET (officiel)
- **Dimanche 8 août :** Commerçants, artisans, P.M.E. (quadrette formée)
- **Samedi 14 août :** Coupe Jaqui REY (Sociétaires & Amis)
- **Dimanche 15 août :** Concours de pointage
- **Samedi 4 septembre :** But d'Honneur (Tête à tête)

Voici la composition du Bureau :

- Président : **HORTE Lucien**
- Vice-président : **STUDER Bernard**
- Secrétaire : **BERRIER René**
- Trésorier : **BERRIER Pierre**
- Secrétaire-adjoint : **PUSSIER Roger**
- Trésorier-adjoint : **SALA Gilbert**

Nous souhaitons une bonne année de boules à tous.

Le Président

ECOLE DE PRIAY

Un personnel enseignant stable depuis plusieurs années, permet à l'école de construire des projets durables, et la bonne connaissance de l'école et des enfants, apporte un "plus" non négligeable dans l'éducation à la citoyenneté et la lutte contre la violence.

Les effectifs des enfants varient, bon an, mal an, entre 150 et 160 : la population de Priay "bouge" beaucoup.



Pour cette année, les effectifs sont les suivants :

petits-moyens : 26 avec Jean-Pierre COLLET
moyens-grands : 25 avec Edith BOYER
cours préparatoire : 22 avec Danielle BLANCHET
CE1-CE2 : 25 avec Anne GRANDJEAN et Christine BLANC
CE2-CM1 : 27 avec Florent DUROUX
CM1-CM2 : 30 avec Joëlle MALLYE et Pierrette LEVEQUE

Sylvie CHALEARD est toujours l'ATSEM pour les deux classes maternelles ; une aide supplémentaire serait la bienvenue, la demande en a été faite. Dominique THEVEAUX apporte son aide à l'intégration de Naraly KEO au C.P.

Nous avons, comme l'an passé, Céline MONNET aide-éducatrice. Elle apporte son aide aux enseignants lors d'ateliers divers. Elle encadre les récréations afin de limiter la violence par l'apprentissage du respect et des règles de vie à travers les jeux.

Madame Lucienne BERRIER nourrit tout ce petit monde, la surveillance de la cantine et l'inter-classe étant assurées par Mme CHA-



LEARD, Melle MONNET et Mme DONIO, employée par la cantine.

Cette année, les enfants du primaire bénéficient tous les vendredis matins de cours de musique assurés par Hervé BRUNEL. Ces cours, ainsi que les flûtes pour chaque élève à partir du CE1, sont financés par la commune en plus des crédits habituels. Nous l'en remercions très vivement.

Beaucoup de projets, en musique et autres domaines, pour cette année scolaire dans toutes les classes.

Nous espérons pouvoir les mener à bien pour la satisfaction de tous.



Priay est une école où chacun essaie d'apporter le maximum afin que tous les enfants puissent dire : "j'aime mieux vivre à l'école de Priay où je viens pour apprendre et pour me préparer à être citoyen."

La directrice : **Danielle BLANCHET**

SOU DES ECOLES

Président : **GRANDGEORGE Michel**
Vice-Président : **DONIO Perrick**
Trésorière : **Mme LE BELLEC Laurence**
Secrétaire : **Mme VERLAGUET Jocelyne**
Secrétaire-adjointe : **Mme BLANCHET Danielle**

Assesseurs :

Mmes REYSSIER Cécile, GAILHARDOU Catherine, CARDONA Sylvie, TAVARES Rose, et MM. PAQUELET Bernard et MURAT Muammer.

Membres de droit :

Melle BOYER Edith, Mme GRANDJEAN Anne, Mme LEVEQUE Pierrette, Mme MALLYE Joëlle, Mr COLLET Jean-Pierre, Mr DUROUX Florent, Mme BLANC Christine.

La vocation du Sou des Ecoles est de financer les différentes activités proposées aux enfants ; pour l'année 97/98, la dépense a été de 550 Frs environ par enfant, toutes classes confondues, alors j'espère pour tous que le Sou continuera à exister.

Un enfant effectuant toute sa scolarité à PRIAY bénéficiera de toutes les activités proposées.

Cette année classée année moyenne pour le Sou, malgré un bon départ avec la choucroute des 50 ans, le repas bal costumé connu un succès mitigé mais les participants à cette soirée étaient ravis, et nombreux sont venus déguisés.

Le boudin et la vente d'huîtres sont toujours appréciés par les habitants de Priay.

Evènement rarissime, le renouvellement et le renfort du bureau cette année eurent lieu avec des volontaires.

Mme MORANDAT Murielle, notre trésorière, et Mme BREAU Carole, membres sortants, ne se sont pas représentées, je les remercie pour leur aide apportée au Sou.

Pour 1999, la journée boudin se déroulera le 16 janvier, la vente d'huîtres le 6 février, le repas dansant costumé le 13 mars, le rallye-vélos le 26 juin et la soirée choucroute le 13 novembre.

Le Bureau remercie commerçants et artisans, la Mairie, le Comité des Fêtes et les bénévoles, pour l'aide qu'ils nous apportent à chaque sollicitation.

Nous espérons que vous répondrez présents aux différentes manifestations proposées.

Pour le Sou des Ecoles
GRANDGEORGE Michel

CANTINE SCOLAIRE DE PRIAY

Composition du bureau :

Présidente: **Isabelle LEPINAY**
Vice-présidente: **Nathalie L'HERBETTE**
Trésorière: **Pascale HERNANDEZ**
Secrétaire: **Fabienne PEYRET**

Autres membres :

Nathalie BARBOSA, Bernard BAUDOT, Monique CLERC, Andrée MAITREJEAN, Odile THOMAS, et le CORPS ENSEIGNANT, membres de droit.



Expérimentée depuis la rentrée 1996, la cantine "nouvelle formule" semble bien fonctionner.

L'embauche de Madame Corinne DONIO - Animatrice de Restaurant Scolaire - et de Céline MONNET - Aide Éducatrice - a permis d'épauler Sylvie CHALÉARD et Madame BERRIER.

Grâce à l'achat de nombreux jeux (extérieurs et de société), les enfants ont de nombreuses occupations, sont plus calmes et sont donc beaucoup moins enclins à se "chamailler".

Ces diverses dispositions ont été prises pour que le moment du repas soit le plus agréable et convivial possible pour les élèves déjeunant à la cantine.

Malgré toutes ces mesures, le taux de fréquentation est malheureusement plus faible que l'année précédente.

Des efforts restent à faire pour améliorer la qualité de l'ambiance pendant les repas. Nous restons à l'écoute de toutes suggestions et espérons que les efforts consentis nous vaudront la confiance de nouveaux parents.

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 15 septembre dernier, le taux de parents présents était toujours aussi désespérément dérisoire. Heureusement, les Papas et les Mamans assistant à cette réunion étaient suffisamment motivés et impliqués dans l'avenir de notre Association, ce qui nous a permis de reformer un bureau.

Nous rappelons à tous que notre Groupe a la lourde charge de gérer la Cantine de l'Ecole de Priay mais aussi d'agir de concert avec le Sou des Ecoles pour l'organisation de manifestations (ex : Soirée Choucroute du 14 novembre dernier) afin de récolter des fonds pour les enfants (Classe de mer, achats de jeux, sorties USEP.... etc.).

AMICALE DES RETRAITES de PRIAY

Si l'on en croit un proverbe japonais : "On commence à vieillir quand on a fini d'apprendre !"

L'amicale des retraités de PRIAY ne prétend pas empêcher ses membres de vieillir, mais essaie de les aider à vieillir moins vite, et mieux, c'est pourquoi elle s'efforce de leur procurer des occasions d'apprendre, tout en les distrayant.

* Chaque jeudi, salle des réunions, jeux de cartes, de scrabble, ateliers de couture et tricot, voire simples conversations donnent lieu à des échanges, des informations sur les activités proposées par le Club ou



par d'autres organismes, et entretiennent une forme de vie sociale.

* Chaque automne, un certain nombre de retraités se retrouvent le lundi après-midi, à l'initiative du C.O.D.A.P.A., avec des personnes de PONT-D'AIN et des environs, pour une dizaine de séances "ateliers-mémoire", qui, si elles ne rendent pas à leurs adeptes la mémoire de leurs vingt ans, leur font passer une agréable après-midi tout en les incitant à faire le point sur leur agilité mentale et donc à se "recycler" quelque peu.

* Chaque année, le Club de Priay, sous l'impulsion de Paule JACQUIN, organise plusieurs sorties qui allient détente et découvertes (sites pittoresques, musées, ateliers, etc...). C'est ainsi que le 1er juillet dernier, les priaysiens ont navigué sur le fameux pont-canal de DIGOIN, avant de flâner dans un jardin médiéval et de savoir tout, tout... sur le chocolat. Puis, en novembre, la maintenant traditionnelle poule au pot (80 convives!) a été précédée pour une cinquantaine d'entre eux d'une matinée à VONNAS, où le musée des attelages a vivement retenu leur attention.

Cependant, le fait le plus marquant de l'année a bien été le voyage en ESPAGNE les 12-13 et 14 octobre (qui faisait suite à l'escapade italienne de 97); 43 participants ont glané dans la bonne humeur pendant ces trois jours des souvenirs capables d'enseoiler leur hiver !

Oh ! la Costa Brava, ses rochers et ses plages animées comme en plein été !

Oh ! la Sagrada Familia et autres curiosités de Barcelone !

Oh ! la sangria sirotée sur les ramblas ! - plus on en boit, plus on va droit - Et une grave question au retour : quand repart-on ?

Car franchir les frontières, régionales ou nationales, voir comment vivent les gens ailleurs, admirer monuments et paysages, c'est là une belle façon d'apprendre, et d'oublier un moment rhumatismes et soucis...

C'est peut-être pourquoi les retraités, après une vie de travail, sans beaucoup de loisirs parfois, partent aussi de temps à autre à titre individuel : on a entendu parler en 1998 des Canaries et de l'Italie, de la Turquie et de la Hollande, et encore de Prague, mais aussi de l'Aveyron comme de la Provence, des Pyrénées et de la Bretagne, la France est si belle !

Et puis, lorsque l'âge ou la maladie ne permettent plus sorties et voyages, les souvenirs sont là, et l'Amicale des Retraités aussi, qui n'oublie pas les malades, les plus âgés, et essaie de leur apporter dans la mesure du possible soutien et chaleur de l'Amitié.

A la disposition de tous, les membres du Bureau :

Président : **Jean MAILLAND**
Vice-présidente : **Claudette YVES**
Trésorière : **Germaine TIXIER**
Adjointe : **Marceline DELOY**
Secrétaire : **Geneviève BOUVARD**
Adjointe : **Yvonne REY**
Assesseur : **Marcel DELOY**
Chargé des relations avec la Municipalité : **Albert BORNACHOT**
Déléguée aux expo-ventes : **Suzanne MARLIERE**
Chargée des excursions : **Paule JAQUIN**
Commissaire aux comptes : **Arthur BOUVARD**

Et toutes les bonnes volontés...

YOGA-CLUB de la COTIERE

Notre association pour la pratique du yoga atteindra bientôt sa quinzième année. Elle remplit encore son rôle en toute indépendance, avec l'intervention de Monsieur Joël BONNIAU dont le talent n'est plus à démontrer.

Lors de l'assemblée générale, tenue le 22 septembre 1998, le bureau a été reconduit. Rappelons qu'il comprend :

- le président, **Monsieur Arthur BOUVARD**,
- la trésorière, **Madame Claude SANTHONNAX**,
- la trésorière-adjointe, **Madame Yvonne CHERPAZ**,
- la secrétaire, **Madame Marie-Christine BOUVARD**.

A cette assemblée est intervenu notre professeur, Monsieur Joël BONNIAU. Ce qui a permis d'échanger utilement des points de vue.

Rappelons que le yoga est à la fois une discipline et une détente. Discipline que l'on impose à son corps physique par des postures appropriées où le mouvement n'est pas exclu. Détente par la pratique de la relaxation, qui améliore le psychisme de chacun de nous. Et il en résulte l'Equilibre.

C'est dire que l'individu ne doit pas se contenter d'une attitude passive à l'égard du yoga, sinon il n'arrivera à rien et sera déçu. Il est donc nécessaire d'y apporter une prise de conscience personnelle, pour arriver à plus de compréhension et à plus de profit.

Le yoga fait partie d'un art de vivre à la portée de tous. Et il y a lieu de le détacher de tout dogme, la religion restant l'affaire de chacun.

Rappelons que toute personne intéressée par la pratique du yoga peut assister gratuitement à un ou deux cours. Les cours ont lieu en salle des réunions, Place Laurent Ferrand, à PRIAY, le mardi à 20 h 15. Et pour tout renseignement, il est possible de



s'adresser aux membres du bureau, notamment au président (Tél: 04 74 35 48 33), à la trésorière (04 74 35 65 98).

Le Président

TITI ROCK MINET

Et de deux...

Une deuxième année débute pour l'Association TITI ROCK MINET. Les cours ont en effet repris début Octobre.

Le nouveau bureau est composé de GAY Thierry, Président, JOSEPH Isabelle, Vice-présidente, GAY Nadine, Trésorière, BREAU Carole, Trésorière-adjointe, CANALE Wanda, Secrétaire et MICHELIN Marie-Jo, Secrétaire-adjointe.

Suite au succès rencontré l'année précédente, l'Assemblée Générale de l'association a décidé de reconduire l'expérience. Cependant, afin de faire face à de nouvelles inscriptions, deux cours ont été mis en place. Thierry GAY assure les cours "Perfectionnant" le lundi de 20h 30 à 21h 30, et Isabelle JOSEPH, les cours "Débutant" le mardi de 20h 30 à 21h 30 à la salle des fêtes de Priay.

Le nombre d'inscriptions pour cette nouvelle année est de 20 en Perfectionnant et de 40 en Débutant.

Comme l'année précédente, la bonne humeur et la détente sont au rendez-vous, permettant ainsi de "joindre l'utile à l'agréable".

Nous tenons à préciser que nos cours sont des cours d'apprentissage tout en étant un moment de décontraction, et en aucun cas pour faire de la compétition !

Nos rockeurs et rockeuses étant assidus et progressant rapidement, vous les remarquerez certainement lors du bal des années 60 qu'organise l'association TITI ROCK MINET le 1er mai 1999 à la salle des fêtes de Priay.



ALORS AVIS AUX AMATEURS !!!

CLUB "ATOUT-COEUR"



"ATOUT COEUR" est un club où il n'y a que des amis et amies. Vous voulez vous détendre, ne pas rester seul(e), venez nous retrouver.

Le scrabble, la coinche et autres jeux vous feront passer un bon moment entre amis.

Cette année encore de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre.

Nous nous réunissons les lundi, mercredi, vendredi à partir de 14 h 30.

A bientôt parmi nous.

Comité des fêtes et du Fleurissement de Priay

LA BAFUILLE DU PRESIDENT



Evidemment vous l'avez constaté comme nous, 1998 est finie ! Heureusement ? Malheureusement ? Certes tout n'a pas été rose au cours de ces 365 jours froids, pluieux, venteux, chauds, brûlants, ensoleillés quoi !

Il y en a eu pour tous les goûts : depuis le jeton de loto qui a fait le bonheur de plus de cinquante gagnants, jusqu'à la Farfouille brûlante mais bien arrosée les deux buvettes n'ayant pas désempilé de la journée, en passant par le Safari-truites spécial enfants où ceux-ci s'en sont donnés à coeur joie à les pêcher dans le bassin où elles étaient prisonnières. Il y a eu aussi le défilé et le bal du 14 juillet toujours très prisés, la retraite aux flambeaux du 15 pour ouvrir la vogue du Comité des Jeunes et l'on a terminé avec une soirée-projection gelée avec du moins 10 au thermomètre pour un 21 novembre inhabituel !

Bon d'accord, c'est comme d'habitude, direz-vous, le Comité des Fêtes et du Fleurissement a encore bien réussi sa saison, alors dans quoi avez-vous bien pu investir cette année ? Parce que plus important que camion, nous ne voyons que train ou avion !!??

Certes l'investissement a été plus modéré, mais tout de même ! Un refroidisseur à boissons et du matériel de sonorisation complétant un peu celui existant, mais pas encore complètement. Des frais de fonctionnement et d'entretien du matériel plus importants aussi tels que assurances, vignettes et réparations des deux camions, entretien et réparation des chapiteaux et divers matériels électriques.

Et puisque nous sommes dans le sujet, je fais appel à toute votre attention pour ce qui suit : en effet nous avons constaté à diverses reprises des déchirures dans les bâches des chapiteaux, des prises électriques cassées ou manquantes, tables écornées, etc., etc., ... Nous espérons donc pour l'année 1999 un plus grand soin de la part des emprunteurs, et de signaler tout problème lors du rendu du matériel, car évidemment tout ne se repérant pas toujours au premier coup d'oeil, nous nous voyons certaines fois dans l'obligation de retourner voir l'emprunteur.

A titre indicatif, les 30 tables et leurs 60 bancs, ainsi que la friteuse datent de 1988 et sont dues au président d'alors Michel Thomasson et son équipe. Depuis le matériel du Comité s'est enrichi d'une cafetière 100 tasses et d'une 55 tasses et d'une buvette entièrement fabriquée par nos soins en 1991, d'un camion frigo en 1992, trois chapiteaux (30.000 francs pièce environ) en 1993, 1994 et 1996, d'un chauffe-saucisses, de deux autres friteuses, de deux conservateurs à glace, d'un conservateur à boissons, de multiples petits matériels tant pour le fleurissement que pour le bon fonctionnement de nos manifestations, et gardant le meilleur pour la fin d'un superbe camion tribenne en 1997. Tout ce matériel coûte non seulement cher à l'achat mais aussi cher à entretenir pour une seule association, tout ce matériel demande énormément d'heures de disponibilité pour le président que je suis, aidé quelques fois par Robert Verchère : environ 35 week-ends (sur 52 que compte toute année respectable !) à donner le matériel prêté et à le récupérer et vérifier, du travail pour ceux qui réparent et entretiennent. Alors la conclusion s'imposant d'elle-même, s'il vous plaît respectez ce que l'on vous prête ! Les réparations coûtant malgré tout cher et le remplacement prématuré n'arrangerait ni les finances du Comité ni le confort financier des emprunteurs ! Le

non respect du matériel induirait obligatoirement une augmentation de la participation aux frais d'entretien car il est hors de question que les bénévoles augmentent leur temps donné pour financer des dépenses supplémentaires occasionnées par des utilisateurs indécents.

Si le traditionnel LOTO de Janvier et la célèbre FARFOUILLE de Juin seront reconduits, le Comité des Fêtes et du Fleurissement laisse la place en Mai à la toute neuve Gaule Priaysienne présidée par Gérard Théveaux pour une manifestation de pêche. La Gaule Priaysienne à qui tous les membres officiels et officieux du Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay souhaitent longue vie.

Finalement, le résultat du compte d'exploitation 98 laisse apparaître un bénéfice de 1 454 euros.

Et l'équipe des bénévoles du Comité est satisfaite du résultat : "L'argent de fait pas le bonheur mais y contribue largement !" Alors pour vérifier le proverbe, le Comité est heureux d'annoncer l'octroi d'un don à la Bibliothèque, et don très exactement de 150 euros. Si le choix du Comité s'est porté sur cette association plutôt qu'une autre, c'est que le but premier de la Bibliothèque est l'accès à la lecture et à la culture pour tous, donc le Comité des Fêtes et du Fleurissement, association elle-même au service de la promotion de son village est heureux d'y participer aussi ainsi.

Flash d'information : le réveillon de la Saint-Sylvestre qui permettra le passage de l'année 1999 à l'année 2000 sera organisé par le Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay à ... Priay ! Mais faites attention lors des inscriptions, le nombre de places sera forcément limité. Qu'on se le dise !!!!!!!

Et le fleurissement alors ?

Eh bien celui-ci ne se porte pas trop mal et une fois encore, en tant que président, je suis particulièrement heureux d'avoir à remercier et à mettre à l'honneur Roger Tortiller et toute l'équipe du fleurissement pour leur dévouement, leur bénévolat et leur bon goût.

Question, comment fonctionne-t-il ce fleurissement priaysien ?

Comme beaucoup, et bien sûrement tous, ont pu le remarquer aux entrées du village, un panneau indique "VILLAGE FLEURI 2 FLEURS", ceci grâce à l'assiduité d'une équipe de bénévoles et ce depuis pratiquement deux décennies. Les jardiniers bénévoles de Priay s'occupent des semis et du repiquage sous serre, de l'agencement et de l'entretien des massifs et jardinières, et de l'arrosage quand celui-ci n'est pas automatique. A propos de l'arrosage automatique, je tiens à faire ce petit rappel : il a été installé par nous-mêmes et toutes les fournitures ont été payées avec nos propres deniers gagnés également bénévolement lors de nos manifestations. Cet arrosage automatique existe déjà dans bien des endroits : des deux côtés de la Grande rue de la Côtère, Route du Pont, Monument aux Morts. Les employés communaux, délégués par le maire à la demande du responsable du fleurissement Roger Tortiller, viennent parfois à la rescousse lors des gros travaux tel le bêchage des massifs. L'environnement, lui, est à la charge de la commune comme de bien entendu : cela concerne la tonte des pelouses en bord de la route, la taille des haies et l'élagage des arbres, le nettoyage de la place et des rues tout comme le curage des fossés ou autre entrant dans les fonctions des employés communaux sous la direction du maire. C'est le maire qui inscrit sa commune au concours des villes et villages fleuris auprès du jury départemental et régional, convoitant ainsi pour sa commune une fleur supplémentaire chaque année, jusqu'à la quatrième qui est le maximum possible à obtenir.

Pour la nouvelle année, un projet concernant justement l'arrosage automatique est en train de poindre : cela concerne les massifs

Comité des fêtes et du Fleurissement de Priay (suite)

autour de l'église. Mais... de sérieux problèmes techniques devront être résolus avant de le voir se réaliser, si l'on y parvient !

Maintenant c'est le tour du traditionnel appel au peuple : toutes les bonnes volontés, toutes les mains habiles ou moins sont toujours cordialement mais instamment attendues le lundi matin au local du fleurissement (derrière les bâtiments communaux). Si l'on n'y chôme pas, la cadence n'est heureusement nullement infernale : on a le temps et on le prend ! Et puis le verre de l'amitié n'est jamais loin, le casse-croûte clôturant la fin des plantations est toujours le bienvenu et la journée tous ensemble pour une balade et un bon repas au restaurant n'est pas à dédaigner non plus !!!

Afin de gérer au mieux le fleurissement, sommes engagées - comptage des semences - achats de plants et de matériel - commandes et factures, tous les documents seront centralisés soit par Robert Verchère et obligatoirement être vérifiées par le président, Daniel Janin. Egalement, les dons arrivant en mairie, que ce soit en chèque ou en espèces, devront obligatoirement être remis au président ou en cas d'absence à la trésorière Colette Berrier ou au vice-président Robert Verchère, et à personne d'autre : ceci afin d'éviter tout oubli de remerciements et d'avoir de l'argent qui traîne.

Le Président, **Daniel JANIN**

INFORMATIONS PRATIQUES

Les tables, les bancs et les parasols sont mis gratuitement à la disposition des habitants et des différentes associations de Priay, à charge pour ceux-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt.

Pour les participations aux frais d'entretien, les tarifs demeurent inchangés (consulter le bulletin municipal 1998).

En ce qui concerne la réservation de tout le matériel, contacter Mr Daniel JANIN au 04.74.35.41.70 (si répondeur laisser un message) ou Mr Robert VERCHERE au 04.74.35.40.44.

Composition du BUREAU :

Président : Daniel JANIN

Vice-président, coordinateur fleurissement et comité : **Robert VERCHERE**

Vice-président, responsable sur le terrain du fleurissement : **Roger TORTILLER**

Trésorière : **Colette BERRIER**

Trésorière-adjointe : **Claude SANTHONNAX**

Secrétaire : **Denise VERCHERE**

Secrétaire-adjointe : **Nicole BOUQUIN**

Membre de droit : le maire, **Jaqui REY**

Assesseurs : **Lucienne BERRIER, Jean MOREL, Jean BELIN, Michel BURNIER, Guy PAQUELET, Patrice BORNACHOT, René SANTHONNAX** et le petit dernier **MAURICE**.

Association Interprofessionnelle de Priay (A.I.P.)

Fin d'année morose pour l'A.I.P.

En effet, lors de l'assemblée générale "manquée" du 27 novembre (où seuls les membres du bureau étaient présents...) le président fondateur Georges JOUANNIN se déclarait démissionnaire, décision regrettable mais malheureusement irréversible avec effet à la fin de l'année 1998, ainsi qu'il le confirma lors du repas de fin d'année le 5 décembre ; lors de cette soirée qui fit office d'assemblée générale, Olivier JACQUIOD était accueilli dans le bureau en remplacement de Gérard SOQUET, démissionnaire.

Le nouveau bureau se réunissait donc le 16 décembre pour procéder à sa reconstitution, et c'est fort logiquement Alain MICHELIN qui fut coopté pour assumer la lourde responsabilité de présider l'association, Denis BEAUD étant élu vice-président en remplacement de Bruno ROBERT également démissionnaire du bureau.

Notre ami JOJO quitte donc la présidence mais reste membre du bureau ; profitons de ces lignes pour le remercier très chaleureusement du dévouement sans borne dont il a fait preuve durant ces huit années à la tête de l'association qu'il a créée et animée avec dynamisme et efficacité.

Car en effet le succès est resté au rendez-vous des manifestations organisées par l'A.I.P., qui nécessiteraient toutefois une participation plus soutenue de la part de tous ses membres.; aussi la foire de printemps, la journée NON-STOP du mois de juillet et le jeu des vitrines accompagné du Père Noël, seront naturellement reconduits en 1999 ; en revanche, la "Saint-Vincent" prévue le 22 janvier a été annulée.

Le prochain rendez-vous sera donc la FOIRE ARTISANALE programmée les 10 et 11 avril 1999.

Inutile d'ajouter que nous vous y attendons nombreux.

Le bureau de l'A.I.P. :

Président :

Alain MICHELIN

Vice-président :

Denis BEAUD

Trésorière :

Isabelle JOSEPH

Trésorier-adjoint :

Olivier JACQUIOD

Secrétaire :

Marie-Paule GARNIER

Secrétaire-adjoint :

Pierre BOUVARD

Assesseurs : **Georges JOUANNIN, Paul BERNARD, Thierry BERNARD, Maurice RIBERET, Gérard DESCHER.**





"LA GAULE PRIAYSIENNE"

Société de pêche occupant le plan d'eau dit "Carrière à Dereur", elle a pour objectif de gérer, entretenir, empoissonner, organiser des concours de pêche.

Quelques dates :

- **Dimanche 20 décembre 1998** : Réunion des sociétaires
- **Samedi 13 février 1999** : Concours de belote coïncrée
- **Jeudi 13 mai 1999** : Safari truites

La Société laissera la possibilité de la pêche "No Kill" (en français : "non tué") aux carpistes sur une durée de 24 h à 72 h, avis aux amateurs.

Le Bureau est constitué de :

MM.	THEVEAUX FESNEAU COLOMINE BUSSY PINARD BIELSKA	Président Vice-président Secrétaire Secrétaire Adjoint Trésorier Trésorier Adjoint.
------------	---	--

L'empoissonnement a porté sur le déversement de 300 kg de gardons, 100 kg de carpes et 100 kg de tanches, réalisé à la mi-décembre.

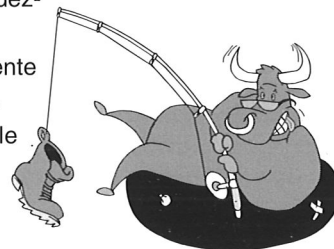
Au printemps, dès le réchauffement des eaux, il est prévu des corvées de nettoyage afin de limiter le développement des herbiers qui deviennent envahissants et gênent la pratique de la pêche et l'oxygénation de l'eau, avis aux amateurs.

Le prix modique des cartes de pêche ainsi que la réglementation sont affichés autour du plan d'eau, un service de gardiennage par un garde assermenté est à l'étude.

Nous invitons les non initiés et les initiés à venir pratiquer cette détente autour d'un plan d'eau où ils retrouveront calme et amitié avec un poisson au rendez-vous.

Les cartes de pêche sont en vente chez les commerçants de Priay.

La devise de la Gaule Priaysienne : un poisson peut donner autant de plaisir qu'un panier rempli !



FOYER DES RIVES DE L'AIN

TENNIS

2 courts extérieurs éclairés à Villette-si
1 court couvert à Chatillon en partenariat avec le Club de Chatillon.

Ecole de Tennis et Compétition

Animation pour ADULTES :

Mercredi à 18 heures

Ecole de Tennis Enfants :

Le samedi de 9h à 15h
par tranches de 1 heure suivant niveau

Renseignements : M CABAUSSSEL 04 74 35 47 558

Inscriptions :

Hôtel des Mas - Villette-sur-Ain



BIBLIOTHÈQUE

Mairie de Villette s/Ain
le Vendredi de 17 h.30 à 18 h.30

Renseignements sur place

ATELIER de PEINTURE SUR BOIS

Dans les locaux de la Mairie de Priay

Renseignements et Inscriptions

MP. GARNIER : 04 74 39 00 86



FOLYPHONIE

CHORALE à partir de 12 ans

Répétition Vendredi
de 20 h.30 à 22 h.30

Foyer rural

FOLYPHONIE JUNIOR

CHORALE de 7 à 11 ans

Répétition le mercredi après midi
de 17h à 18h

Renseignements et Inscriptions
J. Megevand 04 74 39 04 83

ATC (Artisanat-Tradition-Création)

Vannerie

Mardi de 14 h à 17 h et de 19h30 à 22h30

*Initiation à la fabrication du pain
et utilisation du four à bois*

Samedi ou dimanche matin (7h à 12h)
Toutes les 3 semaines
(Calendrier sur demande)

Renseignements et Inscriptions

A. Chapuis 04 74 35 63 82

J. Roche 04 74 35 43 34

AQUARIOPHILIE

Activité organisée dans les
locaux de la mairie de
Chatillon-la-Palud

Pour toutes informations

M. Cometti 04 74 35 41 04

TENNIS DE TABLE

Jeudi de 18h à 19h30

Renseignements et inscriptions

M. Cometti 04 74 35 41 04

ACTION JEUNES

Activités organisées pour les jeunes de 11 à 17 ans
en partenariat avec le Centre Social de Chalamont
et la participation d'Animateurs engagés par la

Fédération des Foyers Ruraux

Renseignements :

CENTRE SOCIAL DE CHALAMONT

Tél : 04 74 61 73 35

Ensemble orchestral

«OK COUNTRY»

Répétitions le vendredi à partir de 20h30

Renseignements :

Yvan Dyllos 04 74 34 62 04

ATELIER DE DESSIN

En cours de réorganisation

Reprise des séances reportée



GYMNASTIQUE

Adultes

Lundi 9 h à 10h et 10 h à 11 h

Mardi 18 h à 19 h et 19 h à 20 h

Vendredi 18h à 19h

Le mercredi

Enfants 5/7 ans de 13h45 à 14h45

Enfants 8/10 ans de 14h45 à 15h45

Renseignements et Inscriptions

J. Clapissou 04 74 35 49 81

Début des activités : 7 septembre

FOOTBALL CLUB DE PRIAY

Augmentation des effectifs.

Effet Coupe du Monde ou envie de sport, toujours est-il que pour la saison 98/99 le FC Priay fait le plein de joueurs. Plus de 40 seniors et près de 70 jeunes possèdent une licence et sont présents à chaque rendez-vous.

Cet engouement pour le foot pose le problème de l'encadrement. Le bureau élu, lors de l'assemblée générale du 6 juin 1998, est restreint faute de candidats, et déplore le manque de volontaires pour assurer toutes les tâches.

Il est composé de :

Frédéric CHAUVEL	Président
Rolland BERTHILLER	Vice-président
Stéphane MAURAND	Secrétaire
Hervé GUICHARDON	Trésorier
J.L. GARROS	Attaché équipe 1
R. THOMAS	Attaché équipe 2
A. GARROS	Responsable buvette

Les entraîneurs

Il ne faut cependant pas oublier ces véritables passionnés qui chaque semaine font évoluer les joueurs petits et grands sur les stades :

- moins de 9 ans : **J.F. RODRIGUEZ et T. GARNIER**
- moins de 11 ans : **P. FONTANEL et B. LUVINI**
- moins de 13 ans : **H. GUICHARDON**
- moins de 15 ans : **G. THOMAS**

Leur rôle social, au sein du village, est essentiel car le foot est le seul sport aussi bien représenté en termes d'effectifs, sur la commune.

Chers concitoyens, une telle organisation nécessite de nombreux investissements et sans votre participation à nos différentes manifestations, les jeunes joueurs risquent de se retrouver sans club. En effet, nous ne pourrions pas éternellement jongler sur le fil du rasoir.

Je ne terminerai pas sans remercier d'une part Rolland BERTHILLER et Jaqui REY, toujours disponibles, qui chaque semaine, ou presque, nous rédigent des articles dans "Le Progrès", et d'autre part la commune pour nous avoir alloué une salle dans laquelle se tiennent désormais toutes nos réunions.

Une pensée enfin pour la famille de Jean-Marc DAVID, notre ancien président décédé brutalement en novembre dernier.

Meilleurs voeux à tous pour cette année 1999.

Le bureau



A.D.A.P.A.

Notre association départementale d'aide à domicile est présente sur PRIAY. Ses services s'adressent à tous : familles, malades, handicapés, personnes âgées.

Pour plus d'information ou pour une demande d'intervention, contactez le 04 74 45 51 70. Des conseillers analyseront vos besoins et réaliseront pour vous une étude personnalisée pour vous proposer le meilleur service et un financement adapté.

L'ADAPA est une association conventionnée par le Conseil Général, les caisses de retraite et les mutuelles. Elle peut intervenir dans le cadre de la PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE.

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural

Association du Secteur de Ceyzériat

Une association, une devise : Un service pour les uns, un emploi pour les autres. Une association, des services de proximité gérés par les familles : une équipe de bénévoles dévoués, un groupe de 24 salariés formés, dynamiques et compétents. Un financement adapté à chaque cas avec l'intervention possible de partenaires sociaux (Caisses d'Allocations Familiales, Caisses de Retraites, Mutuelles, Conseil Général, CCAS,...) Une déduction fiscale suivant les ressources.

Président : **Mr Jean-Louis GUYOT** : 04 74 30 09 22

Portage des repas, aide aux handicapés, emplois familiaux : **Mme Monique REVERCHON** : 04 74 25 04 38.

Nos actions sur la commune de PRIAY : 27 repas chauds livrés à domicile.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



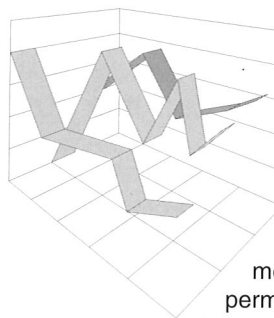
Le prochain recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer.

Réalisée en étroite collaboration entre l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) et les mairies, cette opération périodique permet de dénombrer la "population légale", chiffre indispensable à l'application courante de plus de 200 textes législatifs et réglementaires : organisation des élections, calculs de la dotation globale de fonctionnement, détermination des emplois communaux, etc.

Le recensement permet en outre de donner de nombreuses précisions :

- répartition de la population par sexe, âge, niveau d'études;
- emploi, activité professionnelle, modes de transport; composition des ménages et conditions de logement, et permet de faire le point sur les évolutions de la société, par comparaison aux résultats du recensement précédent.

Une campagne d'information et de sensibilisation débutera dans les médias au mois de février 1999.



BIBLIOTHEQUE

Grâce aux bénévoles, entraînés par Jean MOREL, notre bibliothèque fonctionne bien. Le ramassage des papiers se fait tous les premiers samedis du mois ; à ce sujet, les papiers doivent être liés ou mis en carton fermé, sans emballage de plastique. Les papiers sont emmagasinés aux Carronnières, puis acheminés une ou deux fois par an à la papeterie de Préau.

Il existe à la bibliothèque une bande dessinée en photos, représentant le travail de ces bénévoles. Tout ceci nous a permis d'avoir un bon choix de nouveautés pour les adultes et pour les enfants, ainsi que du mobilier.

A ces livres achetés, s'ajoutent ceux qui nous sont donnés par certains Priaysiens, que nous remercions vivement. Avec l'aide d'un jeune bénévole, Cyril, une nomenclature est en cours, permettant un choix d'auteur. Mais il reste encore beaucoup de travail en perspective.

Heures d'ouverture : le mercredi de 14h 30 à 16h 30 et le vendredi de 17h à 18h 30.

L'abonnement annuel est resté le même : 30 FRF pour les adultes, 20 FRF pour les enfants.

Nous vous attendons encore plus nombreux et vous en remercions.

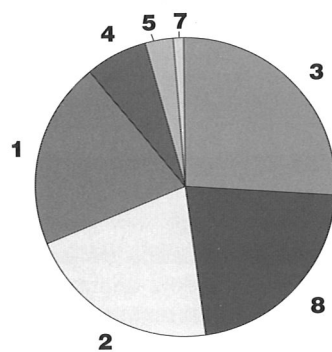
Les responsables



LE BUDGET DE LA COMMUNE EN 1998

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	795 500
2 - Charges de personnel.....	820 000
3 - Autres charges de gestion courante	1 030 000
4 - Charges financières	260 000
5 - Charges exceptionnelles	115 000
6 - Reversement impôts et taxes	0
7 - Dépenses imprévues	40 000
8 - Virement à la section d'investissement.....	851 900
TOTAL.....	3 912 400



Dépenses de Fonctionnement

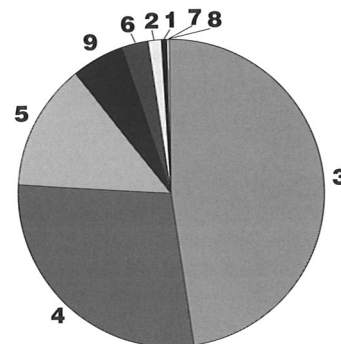
3 912 400 F

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	27 700
2 - Travaux en régie	50 400
3 - Impôts et taxes.....	1 876 100
4 - Dotations, subventions, participations	1 102 800
5 - Autres produits de gestion courante	528 000
6 - Produits exceptionnels	113 000
7 - Transfert de charges	1 700
8 - Atténuation de charges	2 700
9 - Excédent de fonctionnement reporté	210 000
TOTAL.....	3 912 400

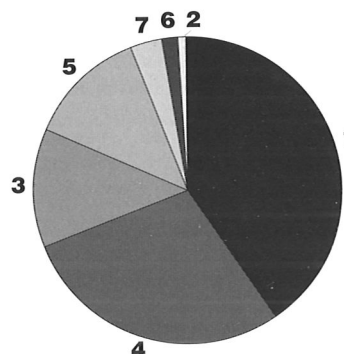
Recettes de Fonctionnement

3 912 400 F



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	1 369 000
2 - Immobilisations incorporelles	20 000
3 - Immobilisations corporelles.....	423 101
4 - Immobilisations en cours	965 700
5 - Emprunts et dettes assimilées	420 000
6 - Dépenses imprévues	59 200
7 - Opérations d'ordre.....	113 000
TOTAL.....	3 370 001



Dépenses d'Investissement

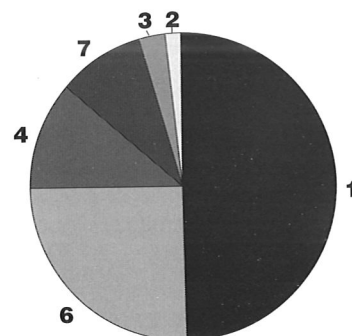
3 370 001 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent de fonctionnement	1 682 000
2 - Dotations, fonds et réserves	56 000
3 - Subventions d'investissement.....	89 000
4 - Emprunts et dettes assimilées	380 000
5 - Différences sur réalisations d'immobilisations	0
6 - Virement de la section de fonctionnement.....	851 900
7 - Cession immobilisations	311 101
TOTAL.....	3 370 001

Recettes d'Investissement

3 370 001 F



DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	3 370 001
Dépenses de fonctionnement (B)	3 912 400
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	851 900
Dépenses de fonctionnement propres (B - C = D)	3 060 500

TOTAL (A + D) **6 430 501**

TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit
Taxe d'habitation	5 820 000	6,30%	0 %	366 660	2,83%
Taxe Foncière propriétés bâties	3 968 000	9,27%	0 %	367 834	2,96%
Taxe Foncière propriétés non bâties	231 000	40,08%	0 %	92 585	0%
Taxe Professionnelle	8 300 000	10,03%	0 %	832 490	13,39%
TOTAL	18 319 000			1 659 569	7,72%

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

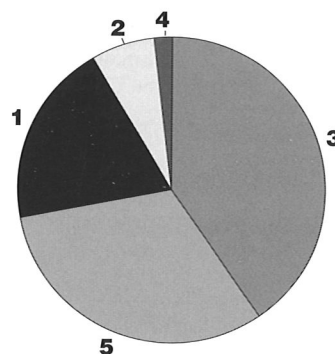
Recettes de fonctionnement (E)	3 912 400
Recettes d'investissement (F)	3 370 001
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	851 900
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	2 518 101

TOTAL (E +H)..... **6 430 501**

LE BUDGET DE LA COMMUNE EN 1998

DÉPENSES D'EXPLOITATION

1 - Achats, autres charges externes	24 000
2 - Charges financières	8 000
3 - Dotations aux amortissements et provisions	50 000
4 - Dépenses imprévues	2 400
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	39 100
TOTAL.....	123 500



**Dépenses
d'Exploitation**

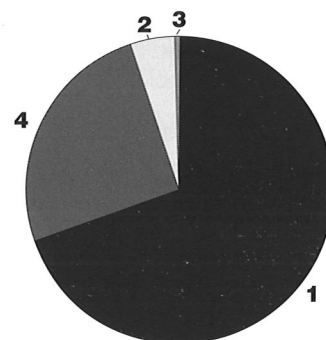
123 500 F

RECETTES D'EXPLOITATION

1 - Vente de produits, prestations de services	86 000
2 - Subventions d'exploitation	6 000
3 - Autres produits de gestion courante	500
4 - Produits exceptionnels	31 000
TOTAL.....	123 500

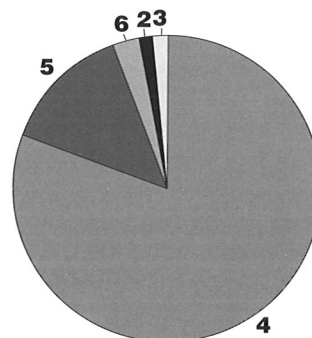
**Recettes
d'Exploitation**

123 500 F



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit antérieur reporté	0
2 - Subventions d'investissement	28 000
3 - Emprunts et dettes assimilées	26 000
4 - Immobilisations en cours	1 454 000
5 - Autres immobilisations financières	248 800
6 - Dépenses imprévues	45 800
TOTAL.....	1 802 600



**Dépenses
d'Investissement**

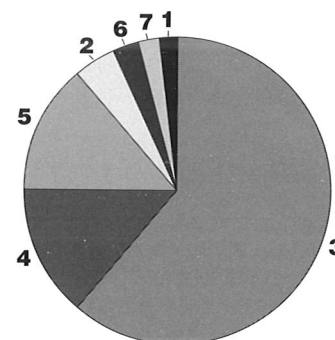
1 802 600 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	32 000
2 - Apports, dotations et réserves	80 500
3 - Subventions d'investissement	1 103 400
4 - Immobilisations en cours	248 800
5 - Autres immobilisations financières	248 800
6 - Amortissements des immobilisations	50 000
7 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	39 100
TOTAL.....	1 802 600

**Recettes
d'Investissement**

1 802 600 F



DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	1 802 600
Dépenses d'exploitation (B)	123 500
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	39 100
Dépenses d'exploitation propres (B - C = D)	84 400
TOTAL (A +D)	1 887 000

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes d'exploitation (E)	123 500
Recettes d'investissement (F)	1 802 600
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	39 100
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	1 763 500
TOTAL (E +H).....	1 887 000

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/98 au 31/12/98)

1° Habitants de Priay et sociétés locales :

* Conférence	740,00 F
* Conférence avec lunch	915,00 F
* Repas de société locale sans but lucratif	630,00 F
* Bal	1 060,00 F
* Concours de belote	545,00 F
* Repas de mariage et divers	1 060,00 F
* Repas de société à but lucratif	1 060,00 F

2° Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

* Conférence	785,00 F
* Conférence avec lunch	1000,00 F
* Chauffage par journée d'utilisation	180,00 F

DROITS DE BRANCHEMENT

* A l'égout	3 500,00 F
-------------------	------------

CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires	650,00 F le m ²
* Concessions trentenaires	400,00 F le m ²

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

* L'emplacement	8,00 F
-----------------------	--------

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- * Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- * Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassages les mardi et vendredi matin.
- * Ouverture de la décharge des Brotteaux : le samedi de 9h à 11h30 (ordures ménagères interdites).

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DU MAIRE

- Mardi de 8h30 à 11h30
- Jeudi de 8h30 à 11h30
- Samedi de 8h30 à 11h30

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires et ne venir en dehors des heures d'ouverture que dans les cas d'extrême urgence.

LE CARNET DE PRIAY ÉTAT CIVIL 1998

NAISSANCES

NUNES Marina	26 janvier 1998
MOREL Colyne Christine Francine	27 janvier 1998
REINHARDT Mario	29 janvier 1998
CHEVAUCHET Camille	30 janvier 1998
DUC Stella	12 février 1998
LUVINI Axel	18 mars 1998
D'ORIO Florian Pierre Tristan	10 mai 1998
CANALE Ornella Louise	17 mai 1998
MAILLOT Naël Aurélien Frédéric	30 mai 1998
LEVROLD Joanny	2 juin 1998
BERTHILLER Nicolas	17 juillet 1998
CABARROU Anne-Lyne	22 juillet 1998
FAVIER Alexandre	5 août 1998
RICHARD Margaux Pauline	22 septembre 1998
COQ Zacharie Samuel Raphaël	8 octobre 1998
ARQUES Matthieu Jean	15 octobre 1998
ZURCHER Clément Claude Marcel	13 novembre 1998
CARNEIRO Lorenzo	20 novembre 1998

NB : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.

MARIAGES

DELHAYE Bernard Lucien Jacques et VERLHAC Danielle	31 janvier 1998
DANGLES Olivier Jean Etienne et PIATKOWSKI de MALYSZKO Gaëlle Andrée	28 mars 1998
MANGELLI Patrice Marc et RAVOYARD Odile Michèle Dominique	25 avril 1998
LAPEYRE Christian Guy LERRAS Carole	27 juin 1998
DORIEUX William Marie Régis et ALAN Marjorie	10 juillet 1998
DOJAT Laurent et LACROIX Aline	11 juillet 1998
QUILLARD Hervé Gérard et REVERDY Myriam	11 juillet 1998
BESSIERE Roger et PIERRE Marie Sandra	18 juillet 1998
MAURAND Stéphane et BOISSON Nathalie	25 juillet 1998
VERICEL Fabrice et CHASTEL Sandrine Marie Nadine	19 septembre 1998

DÉCÈS

COCHE Claude François	20 mars 1998
BLETON Paul Henri	23 mars 1998
ZANCHI Christophe	15 avril 1998
BERNARD Jean Marie	15 mai 1998
TOSCAN Lina	27 mai 1998
BAILLIVY Mireille Louis Jeanne Veuve MERLE	7 août 1998
GIEZEK Damien	3 septembre 1998
GONZALEZ José	6 septembre 1998
DAVID Jean Marc	19 novembre 1998
MORIER Guy	28 novembre 1998
AMBROSI Robert	28 novembre 1998
MOREL Maxime Paul Henri	8 décembre 1998

CALENDRIER DES FÊTES 99

JANVIER

Dimanche	03 Janvier	Cérémonie des vœux de la Municipalité
Dimanche	10 Janvier	QUINE - LOTO (Comité des Fêtes & Fleurissement)
Samedi	16 Janvier	BOUDIN du Sou des Ecoles
Vendredi	22 Janvier	Inauguration Local A.I.P
Samedi	23 Janvier	BAL des Jeunes de PRIAY (soirée neige)
Samedi	30 Janvier	Repas-Spectacle DANSANT (Villette sur Ain; A.T.C)

FEVRIER

Samedi	06 Fevrier	SOIREE DANSANTE (Football Club)
		VENTE D'HUITRES (Sou des Ecoles)
Samedi	13 Février	BELOTE COINCHEE (Gaule Priaysienne)
Dimanche	21 Février	BANQUET des CLASSES 9 & 4
Dimanche	28 Février	BANQUET de l'Amicale des retraités

MARS

Dimanche	07 Mars	Assemblée Générale G.I.C des Bords de l'Ain
Samedi	13 Mars	BOUDIN (Amicale Chasse)
		SOIREE à THEME (Sou des Ecoles & Cantine)

AVRIL

Samedi/Dimanche	10 & 11 Avril	FOIRE ARTISANALE de l'A.I.P
Samedi	17 Avril	Concours de Boules (Coupe Léon Jacquin)

MAI

Samedi	01 Mai	Bal Rock (Titi Rock Minet)
Samedi	08 Mai	Cérémonie commémorative de l'Armistice 1945
Dimanche	09 Mai	FARFOUILLE (Villette sur Ain; Tennis)
Judi	13 Mai	SAFARI TRUITES (Gaule Priaysienne)
Dimanche	16 Mai	CONCOURS de BOULES (Coupe Henri Arpin)
		ASSEMBLEE Générale RHIN-DANUBE
Samedi	29 Mai	Fête des Mères-VENTE DE FLEURS (Sou des écoles)

JUIN

Samedi	05 Juin	Concours de Boules (Coupe Marcel DELOY)
Samedi	12 Juin	Tournoi de Foot ENFANTS (Football Club Priay)
Dimanche	13 Juin	Sports en Campagne (FOYER Rural des Bords de L'Ain)
Dimanche	20 Juin	FARFOUILLE de Bellegarde (Comité des Fêtes)
Samedi	26 Juin	Rallye VELO (Sou des Ecoles & Cantine)
Dimanche	27 Juin	Concours de Boules (Coupe Jean VACHEY)

JUILLET

Samedi	03 Juillet	Concours de Pétanque (Football Club Priay)
Samedi	10 Juillet	Concours de Boules (Coupe René GANDILLET)
Dimanche	11 Juillet	Galettes à la crème (Sapeurs-pompiers)
Mercredi	14 Juillet (soir)	Retraite aux Flambeaux - Feu d'artifice - Bal Gratuit (CFF)
Dimanche	25 Juillet	Journée NON - STOP de l'A.I.P (courses pédestres)

AOÛT

Dimanche	08 Août	Concours de boules (Commerçants & Artisans)
Vendredi	13 Août	Début de la Vogue (retraite aux flambeaux - C.F.F)
Samedi	14 Août	Concours de Boules (Coupe Jaqui REY)
Samedi	14 et Dimanche 15 Août	VOGUE - Tournée de Brioches (Jeunes de PRIAY)
Dimanche	15 Août	Concours de Pointage (Boules)
Samedi	28 Août	Tournoi de Onze challenge BERTHILLER (Football Club Priay)
Samedi	28 Août	Rassemblement de la RUE de BULET

SEPTEMBRE

Samedi	04 Septembre	BUT D'HONNEUR (Amicale Boules)
Dimanche	05 Septembre	Galettes Jeunes Sapeurs-Pompiers (Oignons - Fromage)

OCTOBRE

Dimanche	03 Octobre	Exposition-vente de l'Amicale des Retraités
Samedi	30 Octobre	Soirée Surprise du Football Club de PRIAY

NOVEMBRE

Judi	11 Novembre	Cérémonie commémorative de l'armistice 1918
Samedi	13 Novembre	Repas Dansant (Sou des Ecoles & Cantine)
Samedi	20 Novembre	Soirée Projection du Comité des Fêtes & Fleurissement)

DECEMBRE

Samedi	04 Décembre	Concours des Vitrines et illuminations (A.I.P)
Vendredi	31 Décembre	Réveillon St - Sylvestre (CFFP)

Renseignements utiles

(Numéros de téléphone importants - Permanences diverses)

- **Mairie :** Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30....**04 74 35 67 25**
- **Gendarmerie :** à Pont d'Ain.....**17** ou **04 74 39 10 55**
- **Santé :**
 - **Samu** Numéris **15**
 - **Centre anti-poisons** Grange Blanche **04 78 54 14 15**
 - **Médecin :** Docteur Tarrowx **04 74 35 66 47**
 - **Pharmacie :** Mr Bel **04 74 35 60 19**
 - **Chirurgien-Dentiste :** Mr Appel **04 74 35 60 54**
 - **Kinésithérapeute :** Mr Robert **04 74 35 47 25**
 - **SOS Ambulances** **04 74 39 09 09**
 - **Hôpital Fleyriat à Viriat**..... **04 74 45 46 47**
 - **Clinique chirurgicale** d'Ambérieu-en-Bugey **04 74 38 30 00**
 - **Assistante Sociale** Pont d'Ain **04 74 39 07 21**
(Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
- **Pompiers :** **18**
- **Préfecture :** Bourg-en-Bresse **04 74 32 30 00**
- **École :** Priay **04 74 35 40 00**
- **Poste :** Priay **04 74 35 60 41**
(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 14h à 17 h - Samedi 9h à 12 h)
- **Fiscalité :** Centre des Impôts Bourg-Sud
Place de la Grenouillère **04 74 23 26 88**
Perception à Pont d'Ain **04 74 39 04 75**
Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **EDF :** Ambérieu-en-Bugey **04 74 38 20 56**
Dépannage **04 74 46 83 24**
- **SDEI :** Meximieux **04 74 61 01 02**
- **SNCF :** Ambérieu-en-Bugey **04 74 21 50 50**
Réservations **04 74 38 03 74**
- **Direction de l'équipement :** Bourg-en-Bresse **04 74 45 62 37**
- **Paroisse :** **04 74 35 62 74**
- **Bibliothèque :** Permanence chaque mercredi de 14h30 à 16h30 pour les enfants et chaque vendredi de 17h à 18h30 pour les adultes
- **Marché :** Tous les jeudis matins
- **Correspondant de presse :**
 - LE PROGRÈS, Mme Berthiller..... **04 74 35 60 99**
 - LA VOIX DE L'AIN, Mme Janin **04 74 35 41 70**
(boîte aux lettres devant la mairie)